

**CONSEIL MUNICIPAL DE CROZET**  
**COMPTE RENDU - SEANCE DU 07 MARS 2019 - A 20H00**

**Présents** : Mme DONZÉ Dominique, Mme JOUANNET Martine, M. ASSENARRE Louis, Mme HUISSOUD Chantal, M. ALLIOD Patrick, Mme BRIAND Marie-Pierre, M. CHANEL Michel, M. DEQUENNE Bernard, Mme JANISZEWSKI Christiane, M. PINEY Henri, M. FERRARI Antoine

**Excusés** : M. GALICHET Cédric, M. DU BOIS Jérôme, Mme POMMES Kathy, M. ROSERES Jean-Pierre, M. VOLPI Michel

**Absents** : Mme CRESPILO Sandrine, M. GIROD DE L'AIN Johann

**Procurations** : M. DU BOIS Jérôme à Mme DONZÉ Dominique, M. VOLPI Michel à M. ASSENARRE Louis, M. ROSERES Jean-Pierre à M. PINEY Henri

## **ORDRE DU JOUR**

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL**

#### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE – FINANCES – PERSONNEL**

1. Décisions du Maire
2. Factures acquittées (annexes)
3. Engagements (annexe)
4. Approbation des Comptes de gestion des ZA (Annexes)
5. Marché de travaux Aire de jeux
6. Taxe d'urbanisme – trop perçu

#### **URBANISME**

7. Autorisations d'urbanisme

#### **TRAVAUX- ENVIRONNEMENT**

8. SIEA – APD route de Flies
9. SIEA – APD Marais Nord

#### **COMMUNE**

10. Rapport des commissions

#### **INTERCOMMUNALITÉ ET ORGANISMES EXTÉRIEURS**

11. Rapport des commissions

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

**La séance est ouverte à 20H00**

**M.ASSENARRE a été désigné secrétaire de séance.**

Mme le Maire remercie les conseillers municipaux de leur présence.

Mme le Maire propose de rajouter en point divers le choix des candélabres pour le parking de l'école.

**Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal du 7 février 2019. Pas de remarques.**

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES - PERSONNEL**

### **Point N° 1 DECISION DU MAIRE**

Mme le Maire présente les décisions.

M. Piney rappelle qu'il avait voté contre l'adhésion à l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain. L'AMO se rajoute au frais d'appels d'offres, cela va coûter cher pour le travail qu'ils vont faire.

M. Assenarre, indique que ce jour il a fait l'état des voiries communales accompagné d'un technicien de l'agence. Le prix n'est peut-être pas donné mais c'est une prestation indispensable pour établir un diagnostic de la voirie communale. L'Agence de l'Ain conseille et n'impose aucune obligation.

M. Piney, ajoute que l'on ne les met pas en concurrence. C'est une structure départementale qui n'est pas forcément pour l'intérêt général.

Mme Jouannet ajoute que les cabinets privés coûtent beaucoup plus chers et qu'il n'y aura pas de doublons avec l'AMO et la maîtrise d'œuvre dans les futurs marchés.

### **Point N° 2 FACTURES ACQUITTÉES**

M. Dequenne demande la périodicité des factures l'EDF. Il lui est répondu que c'est pour une période de 2 mois.

M. Piney demande si les 18 000€ de l'urbanisme concernent le service de l'ADS. Mme le Maire répond par la positive.

**20h15 Arrivée de Mme BRIAND**

### **Point N° 3 ENGAGEMENTS**

Mme Jouannet indique le changement d'imprimeur et de graphiste pour le bulletin municipal.

### **Point N° 4 APPROBATION DES COMPTES DE GESTION BUDGETS DES ZONES ARTISANALES**

Mme Jouannet rappelle que des délibérations ont été prises fin 2018 pour clôturer les budgets des zones artisanales, désormais compétence de Pays de Gex Agglo. Pour mémoire, seront intégrés au budget principal 351 554,04€ (Fontaine Sucrée) et 31 293,50€. (Vie Châtelme).

Afin de clore définitivement ces budgets, il convient d'adopter les comptes de gestion 2018.

**Le Conseil municipal à l'unanimité:**

**ADOpte** les comptes de gestion pour les budgets ZA « Fontaine Sucrée » et « Vie Châtelme » 2018.

### **Point N° 5 MARCHE DE TRAVAUX RELATIF A L'AMENAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX POUR ENFANTS**

Mme le maire présente le marché de travaux concernant l'aire de jeux située sous le centre de loisirs.

Il concerne la fourniture et la pose de jeux pour enfants et d'agrès de fitness pour adultes sur l'aire située chemin des Croux. L'estimation pour la fourniture et la pose est de 100 000 €. Sur l'aire sont prévues plusieurs zones par tranche d'âge (zone petits avec 3 jeux, zone moyens avec une grande cabane, zone des grands avec balançoire nid d'oiseau et une grande tyrolienne. Pour les agrès, sont prévus un banc d'abdominaux et des barres de tractions).

22 dossiers ont été retirés par le biais de la plateforme de dématérialisation. 4 offres ont été reçues dans les délais impartis. Après analyse des candidatures et des offres, au vu des critères annoncés, la société APY RHONE-ALPES a obtenu les notes la meilleure note avec un total de 82.2/100.

M.Piney demande quels étaient les délais fixés ? La date du 14 juillet a été fixée dans le règlement de consultation.

M.Asse narre indique que sur 4 offres, 3 dossiers étaient de bonne qualité. C'est la technique et les matériaux proposés qui ont fait la différence.

M.Dequenne demande si les jeux ont besoin de sols souples. Il lui est répondu qu'ils sont prévus dans le marché.

Mme le Maire ajoute que les jeux choisis sont originaux et devraient plaire aux enfants.

**Le Conseil municipal à l'unanimité:**

**APPROUVE** le choix du candidat APY RHONE ALPES pour la fourniture et la pose des jeux de l'aire située chemin des Croux pour un montant de 73 224.00€ HT.

**AUTORISE** Mme le Maire à signer le marché mentionné ci-dessus et à en suivre l'exécution

## Point N°6 TAXE D'URBANISME – DEMANDE DE RESTITUTION DE TROP PERCU

Mme Jouannet informe que la Direction départementale des finances publiques sollicite la commune pour une demande de restitution de trop perçu au titre des taxes d'urbanisme ayant été acquittées à tort en juin 2013 par NC MARIGNAN RESIDENCE au titre de son permis de construire et versée par l'état à la commune en juillet 2013.

Le Budget principal 2019 n'est pas encore voté et la somme de 21 821.00 € est à payer avant le 15 mars 2019. Il convient de procéder au paiement du titre perçu par une avance sur le compte 10223 en dépenses d'investissements. Cette somme sera inscrite et régularisée au BP 2019.

**Le Conseil municipal à l'unanimité:**

**APPROUVE** le paiement du titre perçu d'un montant de 21 821.00€

**AUTORISE** le paiement du titre perçu d'un montant de 21 821.00 € par une avance sur le compte 10223.

## URBANISME

### Point N° 7 AUTORISATIONS D'URBANISME

Mme JANISZEWSKI Christiane présente les autorisations d'urbanisme.

Numéro de dossier	Date dépôt	Demandeur	Adresse terrain	Nature des travaux	Date décision	Décision
DP00113519 B0006	07/02/2019	VOISIN David	43 impasse des Quatre Saisons	Abri non accolé à la maison d'une surface inférieure à 15 M <sup>2</sup> - 1 pan avec tuiles identiques à celles du toit de la maison	01/03/2019	OPPOSITION
DP00113519 B0005	07/02/2019	VOISIN David	43 impasse des Quatre Saisons	Pergola en bois comprenant 4 poteaux et 5 solives. Surface de 2,8 x 4 = 11,2 M <sup>2</sup> . Hauteur de 2,50 M.	28/02/2019	NON OPPOSITION
DP00113519 B0004	31/01/2019	VIEREGGE Sophie	219 rue du Jura	Ajout de 2 fenêtres de toit dont la taille est de 78 x 98 chacune sur une superficie de toiture de 320 M <sup>2</sup>	21/02/2019	NON OPPOSITION
DP00113519 B0003	21/01/2019	NICOL Clément	74 impasse des Deux Potes	Installation de 10 modules photovoltaïques sur toiture, surimposés en autoconsommation avec vente de surplus pour une surface de 17 M <sup>2</sup>	21/02/2019	TACITE

M.Alliod demande si l'abri de jardin aux Hivouettes est passé à la commission? A vérifier avec l'Adjoint à l'urbanisme.

## TRAVAUX – ENVIRONNEMENT

### Point N° 8 SIEA – APD ROUTE DE FLIES

M.Chanel présente les dossiers. Pour la route de Flies, les travaux commenceront la semaine prochaine.

#### MISE EN SOUTERRAIN DU RESEAU BASSE TENSION ROUTE DE FLIES

- Programme détaillé de l'opération :

Montant dû par la collectivité : 0 €

Montant prix en charge par le SIEA : 31 667 €

Récupération de la TVA : 6 333€

Montant Total des travaux : 38 000 € TTC

**Le Conseil municipal à l'unanimité :**

**APPROUVE** les montants.

**AUTORISE** Mme le Maire à signer le devis

#### MISE EN SOUTERRAIN DU RESEAU DE TELECOMMUNICATION ROUTE DE FLIES

##### Programme détaillé de l'opération :

Montant dû par la collectivité : 9000 €TTC

Montant prix en charge par le SIEA : 1000 € TTC

Montant Total des travaux : 10 000 € TTC

**Le Conseil municipal à l'unanimité:**

**APPROUVE** les montants.

**AUTORISE** Mme le Maire à signer le devis

#### ECLAIRAGE PUBLIC - SOUTERRAINS 2 LEDS

##### Programme détaillé de l'opération :

Participation du SIEA : 1370.70€

Article 5 : 2 474.72

TVA : 754.58 €

Montant dû par la collectivité : 0 €

**Le Conseil municipal à l'unanimité:**

**APPROUVE** les montants.

**AUTORISE** Mme le Maire à signer le devis

### Point N°9 SIEA APD ALIMENTATION ELECTRIQUE 48 LOGEMENTS MARAIS NORD

#### EXTENSION ELECTRIFICATION RURALE

##### Programme détaillé de l'opération :

Montant des travaux : 50 000 € HT

Participation du SIEA : 25 000 € HT

TVA : 10 000 €

Montant du par la collectivité : 25 000 €

**Le Conseil municipal à l'unanimité:**

**APPROUVE** les montants.

**AUTORISE** Mme le Maire à signer le devis

## Point N° 10 RAPPORT DES COMMISSIONS

Commission Travaux : M. Assenarre rapporte les différents sujets abordés en commission :

la commission a validé l'estimation du parking de l'école. La validation du choix des candélabres du futur parking de l'école sera faite en fin de séance.

Les fenêtres de l'ancienne cantine sont à changer.

Parking du Roussillon : la haie a été supprimée pour une meilleure visibilité pour les automobilistes. Un panneau clignotant solaire signalant les piétons sera installé.

L'arche au rond-point de l'entrée de Crozet va être nettoyée.

De multiples travaux de rénovation au Crozati sont en cours.

Zones artisanales : les Services techniques n'ont plus à entretenir la zone désormais compétence de Pays de Gex Agglo.

Eaux pluviales : le fauchage et curage des fossés et des grilles est de la compétence de Pays de Gex Agglo hormis les eaux de ruissellement.

Commission forestière : prévision des travaux 2019 sylvicoles, de plantations et de maintenance.

Prochaine commission finances le lundi 25 mars.

## INTERCOMMUNALITÉ ET ORGANISMES EXTERIEURS

### Point N° 11 RAPPORT DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

**Régie des eaux** : Michel Chanel indique que d'importants travaux avenue du Jura à Ferney dans le cadre du BHNS sont en cours. La Régie finance des projets d'accès à l'eau potable à Madagascar, Pays de Gex Agglo a participé à hauteur de 250 000 € pour un montant totale de 754 000€. Un projet de géolocalisation des réseaux est prévu dans les prochaines années. Les compteurs d'eau seront remplacés dans quelques années. Un projet de réhabilitation de la station de Collonges est en cours.

## INFORMATIONS DIVERSES

Michel Chanel expose les 3 solutions proposées par le SIEA pour l'implantation des candélabres sur le parking de l'école. Après discussions, le choix de 3 candélabres équipés chacun de 4 projecteurs est choisi par l'ensemble des élus.

Cérémonie organisée par la FNACA le 19 Mars prochain à 17h au monument aux morts.

Prochain Crozet Contact avec nouvelle maquette est prévu pour fin mars.

Prochain conseil municipal le 4 avril 2019.

La séance est levée à 21H50

Le Maire,  
Madame DONZÉ Dominique  
Le 11 MARS 2019



